

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 04 AOUT 2021

SALLE DES ASSOCIATIONS 18H30

ORDRE DU JOUR

1 POINT SUR LA TRANCHE DES TRAVAUX COMPENSATIONS AGRICOLES ENVIRONNEMENTALES PROJET TELT

2 COMPTE RENDU DE L'AG DE LA FDAFP73 DU 05 JUILLET 2021. PRISE EN COMPTE DU DEPLACEMENT DE LA PRESIDENTE.

3 VALIDATION DES NOUVELLES SURFACES DONNANT DROIT A LOYER ET DES CATEGORIES DES TERRES DE CHOISEAU NATHALIE

4 HELIPORTAGE DU BARBIER

5 DIVERS

Présents : Pascale Buisson, Pierre Margueron, Éric Buisson, Danielle Buisson, Guy Margueron, Didier Buisson, Georges Lozat, Bruno Buisson (vice-président) Maryline Duval (présidente)

Absents : Alain Buisson, Jean Louis Bermond, Dominique Ernaga, Daniel Parmier

Absents excusés : Jacky Bellissand

Procurations : Lazier Raymond à Maryline Duval

1 Maryline Duval ainsi que les membres de la commission se félicitent des travaux réalisés au printemps, le réseau d'eau qui dessert les parties sous Chatalamia pour le groupement de la partie, ainsi que les secteurs sous la route d'Aussois pour Nathalie Choiseau.

Se félicitent également pour les travaux d'accès conformément aux attentes

Mettent en évidence les relations d'écoute et de réactivité que l'entreprise Mauro et GEECO par la présence du chef de travaux sur les sites, a su mettre en place. Respect des demandes et capacité d'adaptation.

Remercient M. Bely pour la tenue de ces réunions de chantier et des comptes rendus réalisés.

2 Mme la présidente fait un rapide compte rendu de la tenue de l'AG de la fédération du 05 2021.

Lors de cette assemblée, il a été question des indemnités reversées aux propriétaires, les AFP sont dans l'obligation de reverser une indemnité aux propriétaires de terrains mis en location pour des exploitants. Cette question est soulevée, puisque pour notre AFP Mme Forget du trésor public a demandé depuis l'année dernière que ce soit l'agent comptable de la mairie de s'occuper de réaliser les titres de paiement pour chaque propriétaire. Lourde tâche qu'impose les services de l'Etat, parce que nous avons la chance d'avoir la mairie en appui.

L'appréciation revient à chaque conseil syndical de trouver la meilleure solution en proposant aux AG de nouvelles alternatives comme (ne pas accepter les indemnités, proposer un seuil de versement etc.....

Les membres présents, optent pour continuer de réaliser avec l'aide de Christine Bermond agent technique de la mairie, les mandats pour les propriétaires qui fourniront leur Relevé d'identité bancaire.

Les membres présents acceptent le remboursement du déplacement de Mme La présidente lors de l'AG de la FDAFP.

3 Suite aux modifications des secteurs pour le Groupement de la Partie et Nathalie Choiseau, lors de la réunion du 14 Aout 2020, les membres du conseil syndical ainsi que Nathalie Choiseau, avec l'aide de Audrey Alluin de la Société Economie Alpestre ont décidé d'attribuer à Nathalie Choiseau les surfaces suivantes avec l'élaboration d'un avenant au bail.

Les secteurs sont : Plan Champ Sous Rimollard et Sur le Village jusqu'à la combe de Ste Apollonie que Nathalie a en convention. Pour déterminer le montant nous appliquons la méthode de départ écrite par le département. Audrey doit nous transmettre l'avenant au bail pour signature d'ici la fin août. Catégories et pourcentage d'herbe donnant droit à loyer

Pour les trois secteurs ci-dessous nommés sont de 5eme catégorie

Pour Plan Champ 30% d'herbes

Sous Rimollard 10% d'herbes

Sur le village et les accotés 40% d'herbes

4 Hélicoptage réalisé le lundi 26 juillet après trois tentatives (météo capricieuse) merci à Didier Buisson qui a pris de son temps (à deux reprises) pour se déplacer au « plan de la salle » pour l'évacuation des abreuvoirs restés sur place et endommagés par des hivers difficiles.

Les agents de la commune ont récupérés les abreuvoirs à la station de pompage d'EDF, la zone de l'embarquement, pour ensuite les découpés et évacués à la déchetterie de Modane (merci pour leur aide). Il y a eu une charge pour les bergers, une pour la commune et une pour l'AFP.

Le coût de cet hélicoptage est de 640 Euros ttc (20 minutes de transport).

5 Divers

Transplantation de plantes protégées sur la zone du « Crozat » secteur identifié en compensation environnementale dans les mesures du projet de TELT. A la demande du cabinet Biotope, la transplantation se ferait le 11 août sur zone plants qui proviennent des travaux du contournement de la piste de Modane, qui n'a pas de zone de compensations environnementales.

Une visite sur site s'est organisée pour déterminer les secteurs. Pour information, les deux zones seront clôturées pendant deux ans, puis les plants pourront vivre à leur rythme avec la présence des animaux de Nathalie qui a donné son accord.

Réunion avec M Bourges de RTE vendredi 20 Août 2021 à 9h00 à la salle des associations.

Pour la zone de Sous rimollard concernée par les mesures environnementales, il est prévu d'installer via l'entreprise Mauro, des piquets bois pour une clôture, les fils seront posés chaque année par Nathalie Choiseau.

Travaux sur les canaux d'irrigation à Villarodin. Nous avons trouvé une petite pelle mécanique (location à M. Grosset Raphael) pour l'organisation de ce chantier qui se fera à l'automne avec l'aide de M. Buisson Thierry.

Les membres du Fort de saint Gobain ont fait appel à Mme Bellissand Laura pour un pâturage à l'automne sur leur secteur. Raymond, Laura et Maryline ont fait le tour de la zone de St Gobain, et conviennent de proposer à Mme Bellissand Les parties qui se trouvent sous le Fort zone qui n'est pas dans le contrat de pâture de M. Martinez Laurent. Par contre Mme Bellissand Laura s'est mise d'accord avec M martinez pour avoir l'autorisation de pâturer à l'automne ces secteurs.

Proposition de journée de nettoyage avec la commune le 11 Septembre 2021,